

# Le procureur Yaouanq au secours des migrants agressés par deux Gaulois



📷 La procureure Orlane Yaouanq s'est opposée à la demande de renvoi "par principe". © Crédit photo : Quentin TOP

Début juillet 2020 éprouvant pour les nerfs, entre les parents de Thomas qui ne veulent pas du soutien des natios, les parents de Mélanie qui plaignent le tueur de leur fille unique et la mort de Philippe à Bayonne, les temps sont sombres.

Mais à Oloron-Sainte-Marie, une éclaircie ! Deux Français ont bousculés 4 délinquants étrangers ! Alléluia !

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/pyrenees-atlantiques/pau/oloron-sainte-marie-deux-hommes-deferes-suite-agression-raciste-jeunes-migrants-1853288.html>

J'ignore si les deux hommes avaient des raisons politiques d'agir ou si c'est juste une bagarre d'ivrognes, mais cela fait plaisir.

Rendez-vous compte, quatre étrangers illégalement en France ont été – je cite : « agressés physiquement et verbalement dans le jardin public », c'est terrible, n'est-ce pas ?

À tous les Français qui ont été agressés par des racailles, sachez qu'à Oloron « Quatre jeunes migrants d'origine africaine ont été victimes de coups et d'injures raciales. L'un d'eux a été blessé. » et que la police est intervenue, la justice a réagi, les deux agresseurs sont en prison. Bref, c'est un truc de fou !

Dans un cas la police vous a déconseillé de porter plainte, et dans l'autre, pour des délinquants étrangers, la police et la justice ont agi avec zèle pour les défendre de deux méchants Blancs de Français.

Souvenons-nous aussi du 14 juillet 2016 où, à Nice, un musulman tunisien illégalement en France a tué une centaine de Français. Oui, ayons une pensée pour les étrangers illégalement en France agressés dans un jardin public à Oloron-Sainte-Marie.

Vous pensiez que la justice était laxiste ? Que nenni ! À Oloron, c'est Orlane Yaouanq, le vice-consul – heu non, désolé de l'erreur – vice-procureur, et il requiert la détention provisoire.

Et oui, la consommation d'alcool est interdite par le Coran, et les deux interpellés en avaient consommé, donc au trou !

Orlane Yaouanq est vice-procureur dans la région de Pau depuis 1 an. Ce qui me rappelle que ce tribunal est celui qui a condamné à mort Claude Sinké en l'enfermant à 84 ans pour avoir détérioré la porte de la mosquée de Bayonne le 28 octobre 2019. Il mourut en détention 4 mois plus tard le 27

février 2020.

Dans le Sud-Ouest, la loi islamique semble s'être implantée sans faire trop de vagues.

J'attends juste de voir si le statu quo tiendra, une fois que la veuve de Philippe réalisera que la justice française n'en a rien à péter de la mort des Français et que les quatre racailles qui ont tué son mari sortiront tous de prison ; deux des quatre sont déjà dehors, si j'ai bien compris.

Force et honneur à nous.

**Brenton Anders**